



**Paul Jean Ndonga doit devoir raccrocher ses crampons pendant les 15 prochains matchs de la MTN ElINE One.**

Au cours de la 13e journée du championnat MTN Elite One, Paul Jean Ndonga sociétaire de Renaissance FC de Ngoumou a frappé sur l'arbitre du match qui opposait son club au Stade Renard de Melong.

La commission fédérale d'homologation et de discipline de la Fecafoot qui s'était saisi du dossier a rendu son verdict. Paul Jean Ndonga est suspendu pour 15 matchs en Elite One. Le footballeur a 10 jours pour faire appel.